

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Année scolaire 2019 - 2020
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n° 1

ECOLE	Primaire du Ronzey
Date	15/10/2019
Commune	YZERON

Enseignants présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- PROUST Adeline (Directrice et enseignante CM1 CM2)- BOIREL Isabelle (Enseignante classe maternelle)- RUESCH Emilie (Enseignante classe CP CE1 CE2)- COLOMBET Alban (Enseignant remplaçant)	
Délégués des parents d'élèves présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- VERNATON Pauline (représentante parents d'élèves suppléante classe jaune)- RAZY Nelly (représentante parents d'élèves titulaire classe jaune)- CHAUVEAU Sophie (représentante parents d'élèves suppléante classe bleue)- BARNOUD Frédérique (représentante parents d'élèves titulaire classe bleue)- MELAC Lucie (représentante parents d'élèves suppléante classe rouge)	
Représentants de la municipalité présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- DUMORTIER Fabien (représentant mairie)	
Délégués Départementaux de l'Education Nationale présent	prénom, nom
<ul style="list-style-type: none">- GIRAUD-ROCHET Geneviève	
Autres	
<ul style="list-style-type: none">- BORDET Catherine (ATSEM)- BONNIER Rémy (Directeur du périscolaire)	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- Mme CREUX Géraldine (L'adjoint chargé des affaires scolaires)- M. RE Philippe (Représentant parents d'élèves titulaire classe rouge)	

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none">1. Bilan de la rentrée (effectif enfants, équipe pédagogique, équipe circonscription, configuration des classes, périscolaire...)2. Le conseil d'école, son rôle ; les représentants de parents d'élèves, leur rôle3. Règlement intérieur (obligation d'instruction à partir de 3 ans)4. Hygiène, santé et sécurité à l'école (exercices sécurité, goûter maternelle...)5. Animations sorties et Projets (Pélico, délégué, visiocommunication, corridors biologiques...)6. Questions diverses (à me faire parvenir dans la mesure du possible avant le conseil)

Rédaction du procès-verbal

1. Bilan de la rentrée

Mme Proust présente l'équipe enseignante et demande aux membres de la réunion de se présenter à leur tour.

Alban Colombet est un maître remplaçant pour qui l'école d'Yzeron est son établissement de rattachement. Il peut être amené à partir pour des remplacements courts à la journée comme en ce début d'année ou des remplacements plus longs. Mme Valérie Antoine s'occupe des temps de décharge de direction de Mme Proust. Elle prend sa classe pendant qu'elle s'occupe du travail administratif.

De plus, cette année, dans la classe bleue, une stagiaire est accueillie le lundi et 2 autres le jeudi et ce jusqu'aux vacances d'hiver. Ce sont des personnes qui se destinent à l'enseignement et qui viennent observer le fonctionnement de la classe.

Mme Giraud-Rochet présente le rôle de médiation des Délégués Départementaux de l'Education Nationale entre l'école, la mairie et l'inspection. Par la visite des écoles publiques, le DDEN s'assure des bonnes conditions d'enseignement. Il assure un rôle d'aide et de propositions afin de favoriser le « Vivre Ensemble ».

Mme Proust présente l'équipe de circonscription : M. Hervé HECKLEN, Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Marielle Malagutti, conseillère pédagogique en éducation sportive, Mme Caroline Ruivard, conseillère pédagogique générale, Florent Bernard formateur mathématiques.

RASED :

L'école travaille en collaboration avec les personnels du RASED de la circonscription de Grézieu La Varenne – Monts du Lyonnais. C'est un service public et gratuit de l'éducation nationale composé de psychologues et d'enseignants spécialisés certifiés. Il a pour objectif de favoriser l'adaptation, l'inclusion, et la réussite de l'enfant à l'école, de contribuer à son bien-être et le succès des premiers apprentissages. Il contribue avec les parents et les enseignants, à prévenir les difficultés éprouvées et à accompagner les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Sur demande des enseignants, les personnels peuvent vous écouter et vous conseiller, échanger sur des adaptations en classe, proposer un bilan ou un suivi à l'intérieur de l'école (individuelle ou en petit groupe), vous orienter vers d'autres professionnels....

Un trombinoscope est disponible sur le panneau d'affichage.

L'école est plus particulièrement rattachée à l'antenne de Ste Foy l'argentière mais les personnels de toutes les antennes peuvent intervenir.

Celui-ci compte 3 personnes:

- M. Philippe Maret (psychologue scolaire)
- M. David Frédière (enseignant chargé de l'aide pédagogique)
- Mme Odile Guillemard (enseignante chargée de l'aide rééducatrice)

M. Maret intervient à la demande des parents conseillés par les enseignants pour réaliser des bilans mais il ne fait pas de suivi et il oriente les parents vers le CMP de Francheville (Centre Médico Psychologique). Celui-ci est composé de psychologues, psychomotriciens, infirmières et d'orthophonistes... Ce qui permet de regrouper en un seul lieu plusieurs professionnels pour une prise en charge plus globale et adaptée.

La rentrée scolaire 2019/2020 s'est bien déroulée.

Les effectifs des différentes classes sont les suivants :

- Classe bleue (Mme Proust) : 6 CE1 ; 5 CM1 ; 11 CM2 (soit 22 élèves).
- Classe jaune (Mme Ruesch): 9 CP ; 9 CE2 (soit 18 élèves)
- Classe rouge (Mme Boirel) : 9 GS ; 4 MS ; 9 PS ; 1 TPS (soit 23 élèves).

Soit un total pour l'école de 63 élèves. Cet effectif est stable par rapport à l'année dernière malgré les nombreux départs. Les arrivées à la fin de l'année scolaire 2019 nous ont demandé de reconfigurer les

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

classes pour équilibrer les effectifs. Des décroissements sont mis en place avec la classe jaune pour intégrer les CE1 à leur cycle d'apprentissage (EMC, questionner le monde, grammaire, EPS...).

Nous tenons à manifester notre soutien aux collègues de l'école de Pantin où la directrice, Mme Christine Renon, a manifesté son désarroi par son acte irréversible.

Des achats et des travaux ont été effectués par la mairie:

Un meuble a été acheté et installé dans la classe bleue.

2- Le conseil d'école, son rôle

Mme Proust fait un rapide rappel de ce qu'est le conseil d'école, qui le compose et quel est son rôle.

Le conseil d'école se réunit trois fois par an pour voter le règlement intérieur, adopter le projet d'école et apporter des suggestions dans de nombreux domaines : fonctionnement de l'école, utilisation des moyens alloués, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, de l'organisation d'aides spécialisées, du choix des manuels et du matériel pédagogique et de l'organisation des sorties scolaires, de la protection et sécurité des enfants, de l'intégration d'enfants handicapés. Le conseil est formé par l'équipe enseignante, des membres du RASED, de M. l'inspecteur (si nécessaire), des représentants de parents, d'un membre de l'association DDEN et des représentants de la mairie.

Les représentants des parents d'élèves représentent (comme son nom l'indique) l'ensemble des parents et sont à leur écoute. Pour toute question concernant la scolarité des enfants, ils peuvent assurer une médiation entre un parent et la directrice. Mme Barnoud est volontaire pour diffuser les messages aux parents, elle a besoin d'une mise à jour du listing des adresses mail des parents.

Ils doivent **représenter** et **parler** au nom de la majorité des parents pour cela ils doivent se mettre en lien avec les autres parents, comme ce qui a été fait dernièrement, pour avoir une photographie des avis et positions par différentes pratiques (questionnaires, sondage, mail, affichage...)

Mme Proust propose de reconduire le fonctionnement de délégué auprès de la cantine et du périscolaire dorénavant géré par la mairie. Mme Vernaton se propose de faire le lien avec la cantine. Rémy, responsable du périscolaire sera présent aux conseils d'école.

3- Règlement intérieur

A la rentrée 2019, l'obligation d'instruction à partir de 3 ans implique de modifier le règlement de l'école.

Avec la nouvelle organisation périscolaire et la suppression des contraintes liées à l'organisation des TAP, la durée des APC peut varier selon les objectifs de l'enseignant. L'idée est donc de proposer des temps d'APC de minimum 30 min à maximum 1h sur une période donnée aux enfants concernés. Bien évidemment nous essayons de discuter avant avec Rémy pour décider d'une organisation qui gêne le moins le fonctionnement du périscolaire et des activités proposées.

Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité.

La question est posée de savoir combien d'heures d'APC doivent être effectuées par les enseignants : 36h pour les enseignants, 18h pour la directrice.

4- Hygiène, santé et sécurité à l'école

Sécurité :

2 exercices en rapport avec le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) doivent être réalisés. Ce document explique comment réagir face à des risques majeurs (inondation, transport de matières dangereuses). 2 réactions sont possibles :

- évacuation auquel cas l'alarme incendie sera déclenchée.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

- confinement pour cause de produit chimique dangereux (Mme Proust passe dans les classes pour demander un confinement dans le couloir).

2 exercices intrusion attentat où le scénario peut être différent :

- confinement et/ou évacuation pour intrusion ou danger extérieur type attentat

Dans ce cadre, un référent gendarmerie le Gendarme Pierre TAPON a été attribué à l'école.

Un premier exercice a eu lieu le lundi 8 octobre. L'exercice a été bien vécu par les élèves, il n'y a pas eu à ce jour de retour d'angoisses d'enfants suite à cet entraînement.

- Un exercice est aussi prévu dans la cantine et au périscolaire.

L'important est que les enfants prennent l'habitude de réagir face à ce type de menace.

De plus, Mme Proust rappelle la possibilité de demander une pièce d'identité à tout adulte venant récupérer un enfant.

Les livraisons doivent être annoncées.

De plus, 2 exercices d'évacuation sont toujours à prévoir pour le risque d'incendie, un a été réalisé le 09/09/2019.

Alimentation à l'école :

Il est déconseillé de nourrir les enfants à l'école. Une réflexion a donc été menée sur les anniversaires et sur le complément au petit-déjeuner en maternelle.

Concernant les anniversaires, il a été décidé que les gâteaux seraient confectionnés à l'école avec des ingrédients traçables, en paquet fermé. Les maîtresses veilleront à l'achat des produits concernés la chaîne du froid et s'engagent à la respecter.

Le goûter matinal proposé en maternelle lors du temps d'accueil est pensé comme un complément au petit-déjeuner pour des enfants qui doivent attendre 12h voire 12h45 pour manger. Les parents interrogés plébiscitent le goûter et préconise la simplicité. Passer au fromage soulève d'autres questions : cela risque de compliquer la gestion de la conservation de celui-ci. Un parent évoque le fait que la consommation des fromages au lait cru est déconseillée aux enfants de moins de 5ans, car ils peuvent contenir une bactérie qui peut être très dangereuse pour eux. Il propose un lien du ministère de l'agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/consommation-de-fromages-base-de-lait-cru-rappel-des-precautions-prendre>

Un autre évoque le fait qu'ajouter « la protéine n'est peut-être pas forcément utile étant donné qu'ils en ont à midi, souvent le soir chez eux et peut-être même au goûter l'après-midi, c'est largement suffisant. » Il évoque l'idée des fruits secs (abricots secs, figues sèches, amandes ou dattes sèches). Par contre, les fruits à coque potentiellement allergènes seront proscrits.

Après échanges, il a été décidé que le goûter sera également maintenu car il offre aussi aux petits un moment de convivialité. L'équipe enseignante reste à l'écoute des parents pour donner plus ou moins à manger aux enfants. Ceux-ci n'étant en aucun cas obligés de goûter. Le goûter se composera de pain, d'eau et de fruits frais ou secs (dans la mesure du possible) ; le chocolat (noir moins sucré) a été supprimé pour éviter l'effet de gourmandise.

Absence de Catherine en janvier/février

Une réflexion a été menée en interne pour pallier à l'absence de l'ATSEM (Catherine Bordet) pour les mois de janvier février. Rémy et Linda se relaieront pour la remplacer sur une partie du matin. Nathalie surveillera la sieste et fera le rangement du soir. Une autre stagiaire qui prépare un CAP petite enfance viendra renforcer l'équipe.

5- Animations sorties et Projets

5-1 Les sorties et animations en cours ou déjà effectuées

La piscine de Vaugneray étant en travaux, il n'y aura pas de natation cette année.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Cinéfilou : Les élèves de la classe maternelle ont assisté à la projection de « loups loufoques et autres loups » le lundi 7 octobre au cinéma de Vaugneray. Le bus a été pris en charge par la CCVL et le coût du spectacle de 3.5 euros par enfant par la mairie dans sa subvention annuelle (qui, pour rappel, est de 21€ par enfant).

Pelico : Cette année, l'école du Ronzey participe à nouveau au programme éducatif et numérique « Le voyage de Pelico » qui est porté par l'association Par Le Monde.

Les élèves à travers des reportages, jeux et énigmes en ligne suivent le périple de Pelico (une petite peluche) qui, accompagné par Anne et Clémence, voyage partout dans le monde. Tous les 3 s'arrêtent dans 5 pays du monde pour nous faire découvrir les différents continents.

L'objectif principal du voyage est d'aborder les différences culturelles et sociales par la rencontre, l'échange et l'identification avec des enfants du même âge vivant dans d'autres régions de France et dans des pays étrangers.

Pelico a séjourné en Grèce jusqu'aux vacances de la Toussaint dans une école d'Athènes.

Nous avons pu découvrir le fonctionnement de l'école, des recettes de cuisine, les mythes grecs, les jeux olympiques et bien d'autres choses encore.

A la rentrée des vacances, nous découvrirons le nouveau pays visité par Pelico. Nous sommes tous très impatients.

Le classeur des Parcours : Nous continuons ce projet qui concerne les 3 classes. Un gros classeur par enfant consigne les œuvres étudiées en littérature, en arts visuels et/ou histoire des arts. Celui-ci est alimenté chaque année et suivra l'élève jusqu'au CM2 : le but étant de constituer un corpus de productions artistiques facilitant la connaissance des œuvres et des artistes et auteurs de référence et de favoriser la continuité des apprentissages.

Un parcours moral et civique est ajouté. Des élections ont eu lieu pour élire des délégués enfants. Artus (CE1), Camille R (CE2), Lanval (CM1), Faustine (CM2), Soline (CP), Lou (GS). Ils se réuniront une fois par trimestre pour discuter des projets possibles à l'école, de l'utilisation de la somme qui leur ait allouée par l'APEEC, ou bien des petits problèmes entre classes ou des règles à mettre en place.

Un parcours santé sera aussi ajouté cette année.

L'activité lectures offertes préparées par les élèves de CM1 CM2 aux PS MS GS est reconduite et ouverte aux enfants de CE1 cette année avec une fréquence d'une fois par mois le lundi matin. Les classes jaune et bleue iront à la bibliothèque les vendredis après-midi. Les élèves de maternelle, le jeudi matin. Un calendrier a été donné aux élèves de CM. Il est impératif que les élèves aient les livres ces jours-là (jour de bibliothèque et de lecture offerte). Mme Proust remercie les bénévoles de la bibliothèque qui permettent aux enfants de renouveler leurs lectures, qui proposent des expositions ou des prêts de livres en fonction de nos thèmes. La bibliothèque sera fermée jusqu'en janvier pour travaux.

5-2 Sorties et projet à venir

5-2-1 Projet autour du monde :

- Visiocommunication :

La classe bleue, commencera la visiocommunication, encadrée par une conseillère pédagogique et menée par une assistante d'anglais, après les vacances de la Toussaint sur une plateforme complètement sécurisée, hébergée par l'académie. 5 séances qui se dérouleront le mardi après-midi seront organisées.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

La séance 1 portera sur la présentation en anglais de l'assistante. Des exercices en direct seront organisés et une présentation des enfants volontaires clôturera la séance. Des thèmes différents de l'année dernière sont à travailler en amont et en aval de chaque séance en compréhension orale d'abord puis en production orale lors de la séance suivante, la séance avec l'assistante servant de déclencheur.

Des défis seront également lancés entre les séances. Le premier défi consiste à dessiner l'assistante à partir de sa description physique en amont de sa rencontre.

Il y a aussi un blog que les enfants peuvent visiter pour continuer leurs découvertes en anglais. L'adresse sera communiquée aux parents dans les cahiers de liaison et une autorisation sera demandée pour publier les travaux des élèves sur celui-ci.

5-2-2 Projet développement durable :

Les corridors biologiques :

Financé par le SAGYRC (Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières), ce projet concerne les élèves de CE2 CM1 CM2. En partenariat avec la FNE, un animateur, Cédric Bonvoisin, interviendra pendant 3 séances pour présenter les corridors biologiques. Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprendront à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprendront que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures. En relation avec les enseignements de culture humaniste et d'instruction civique, ils apprendront à agir dans cette perspective.

Les enfants vont plus particulièrement travailler sur le cycle de vie des animaux. Ils vont aussi avoir un travail de cartographie pour aborder la notion de corridors et de barrières.

Ils vont partir sur le terrain à la découverte des espèces animales, végétales au bord du Rhône et de leurs modes de déplacements. Ils vont aussi rechercher les obstacles qui peuvent se mettre sur leurs chemins et tester un outil numérique sur les corridors écologiques pour simuler des phénomènes.

La pédagogie de projet

Financé également par le SAGYRC (Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières), ce projet concerne les élèves de CM1 CM2. En partenariat avec la FNE, un animateur, Cédric Bonvoisin, interviendra pendant 12 séances pour responsabiliser les élèves sur les gestes au quotidien pour diminuer leur empreinte écologique, sur l'importance des économies de ressources naturelles et s'engager dans une démarche solidaire. Il s'agira pour les élèves de mener un projet collectif visant la protection de l'environnement et le développement durable.

La *pédagogie de projet* est une pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une réalisation concrète.

Ce projet autour de l'eau en pédagogie de projets développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; il favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération. En conséquence, l'élève expérimente la négociation, la coopération, la solidarité dans l'action collective et ses rapports avec la responsabilité individuelle. Cette pédagogie encourage l'élève à la responsabilisation et à l'expression de l'autonomie par rapport à l'enseignant.

5-2-3 Parcours artistiques et culturelles :

Grande lessive

Nous participerons à celle d'Avril.

Chorale

La chorale a débuté les mardis pour les classes jaune et bleue. Cette année, l'activité va être élargie à la classe maternelle. Donc après les vacances de la Toussaint, les mardis, les classes bleue et rouge alterneront pour chanter avec les élèves de CP CE1 CE2.

Nous apprenons à être dans le rythme, à battre la mesure, à chanter ensemble...

Spectacle Noël :

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Le vendredi 20 décembre à 16h00, une petite présentation de la chorale et une danse pour les maternelles sera proposée aux parents. Le Père Noël passera dans les classes.

Les enfants voulaient reconduire la journée cadeaux. Ce sera mis au vote de la prochaine réunion des délégués.

5-2-4 Projets divers

Marché de connaissances

Il concerne les classes jaunes et rouges. L'idée étant qu'on a tous quelque chose à apprendre à et de quelqu'un. On prépare un atelier par 2 et on tient tour à tour le rôle de vendeur et d'acheteur. Il faut apprendre à expliquer aux autres, à adapter leur atelier en fonction de l'âge du client. On compte en faire 2 cette année. Les fiches de préparations et les billets de passage sont consignés dans le grand classeur.

Sortie de fin d'année des maternelles

Cette sortie au parc des loups de Courzieu aura lieu le vendredi 12 juin à la journée et clôtura l'année sur le thème des loups.

La Kermesse

Le samedi 27 juin, l'APEEC organisera la kermesse de fin d'année. L'APEEC ne peut pas réserver la salle des fêtes puisqu'un roulement avec l'école de la Madone a été validé. La kermesse aura donc lieu à l'école. La forme définitive n'est pas encore définie mais ce ne sera pas un spectacle.

Grand jeu :

Le dernier vendredi de l'année scolaire, une journée à l'extérieur est organisée si le temps le permet (avec au programme une balade et grand jeu mêlant tous les élèves de l'école).

6. Périscolaire

Rémy Bonnier fait état de la souplesse laissée aux parents pour les inscriptions ou annulations. Il conviendrait de les signaler à l'avance. Les mails sont préférés car l'écrit reste. Aucune inscription à l'oral ne sera donc prise en compte. Attention : un manque de rigueur des parents peut amener à être moins souples sur les horaires ou les annulations.

M. Bonnier rappelle que pour les enfants de moins de 4 ans, la journée ne doit pas dépasser 10 heures (temps de cantine compris).

L'amplitude 7h-19h est proposée, le temps entre 18h et 19h est capitale pour Yzeron et concerne beaucoup d'enfants. Par contre, le périscolaire invite les parents à ne pas faire faire aux enfants l'amplitude maximale et à venir récupérer les enfants avant 19h00. Il est également préférable de venir récupérer les enfants avant 17h00 ou vers 17h20 pour ne pas déranger le goûter.

De plus, Rémy explique que, sur le temps de cantine, le périscolaire ne peut accueillir que 18 enfants de moins de 6 ans maximum dans la salle, ce qui conduit à faire passer 2 ou 4 enfants au 2ème service malheureusement.

Les factures non payées, sur décision du maire, mèneront à une exclusion temporaire voire définitive.

Rémy remercie les enseignants pour la qualité de leurs échanges et les facilités d'organisation. Mme Proust ajoute que les transitions école/périscolaires ont été repensées pour sécuriser un maximum les articulations entre les différents services et remercie également l'équipe du périscolaire pour sa coopération et sa volonté d'améliorer le fonctionnement quotidien de l'établissement.

7. Questions diverses.

- « Est-ce possible de faire les photos de classe plus tôt pour pouvoir connaître les copains de mes enfants ? »

Les enseignantes font les photos elles-mêmes et cherchent un bon appareil photo. Mmes Vernaton et Melac vérifieront leur matériel et les proposeront à l'équipe enseignante. Les photos faites au plan d'eau étaient vraiment bien.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Les enseignantes préféreraient le printemps pour les prises de vue en extérieur mais rien n'est réellement défini. La question reste en suspens. En tout cas pour cette année, les photographies scolaires auront lieu en avril-mai (selon la météo)

- Un parent « remercie les enseignants pour la qualité de leur travail ».
- « Pour la semaine des fruits et légumes frais fin juin, est-ce que quelque chose est prévue en lien avec le projet du périscolaire » ?

Le périscolaire et la cantine y réfléchit. L'APEEC peut s'y raccrocher pour la kermesse. Mme Proust précise que c'est mieux quand la kermesse se monte sur un projet qui a été conduit sur l'année. Elle ajoute qu'il est toujours difficile de greffer des nouveaux projets en cours d'année puisque tout a été déjà prévu en amont.

La date du prochain conseil d'école est fixée le mardi 4 février à 18h00.

La date du dernier conseil d'école est fixée le mardi 9 juin à 18h00.

Mme Proust remercie tout le monde et lève la séance à 20h10.

La présidente, Mme Proust

Prénom, nom **du secrétaire de séance**
Isabelle BOIREL

Prénom, nom **du directeur d'école**
Adeline PROUST

Date :

Date :

Signature

Signature